

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_022 | Pères de l'Église.CollectionBoite_022-7-chem | Benedictins. ItemPrudence dans les interrogations](#)

Prudence dans les interrogations

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb022_f0268

SourceBoite_022-7-chem | Benedictins.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

J. Benedich

La Σ de péchés. 1584
ed. de 1601.

Prudence des inbros, 265

171-172 "Quant aux inbros qui se doivent faire
touchant les péchés, le confesseur avec de prudence,
se contentant d'introduire le pénitent touchant le crime
et circonstances, sans descendre hors un cas au particulier
qui n'est x de science. Ex. si qqun se accuse de
luxure, ou de vol, ou qu'il inbros de ce péché, sans si
c'est adultère, sacrilège ou malice etc. Et du nombre
d'indulgence, sans hors un cas rechercher les moyens
c/est il a c/est de peur que l'un et la pénitence
n'ait en fait en quelque l'indulgence... car par ce
moyen on le apprend quelque fois + b' que on ne le
reprend. Et par conséquent donc, en ces inbros de
luxure, il est bon d'user de quelques circonlocutions,
periphrases et manières de parler honnêtes, pour mener
le pénitent à la connaissance de son péché."



